

32^E ÉDITION

UN FORMIDABLE DÉFI NAUTIQUE ET HUMAIN !

Il y a les marins, les voiliers, les ports. Le goût de l'aventure, le goût des embruns, des virées de bord. Il y a le partage de l'effort, le partage de la fête, les retrouvailles après le sport.

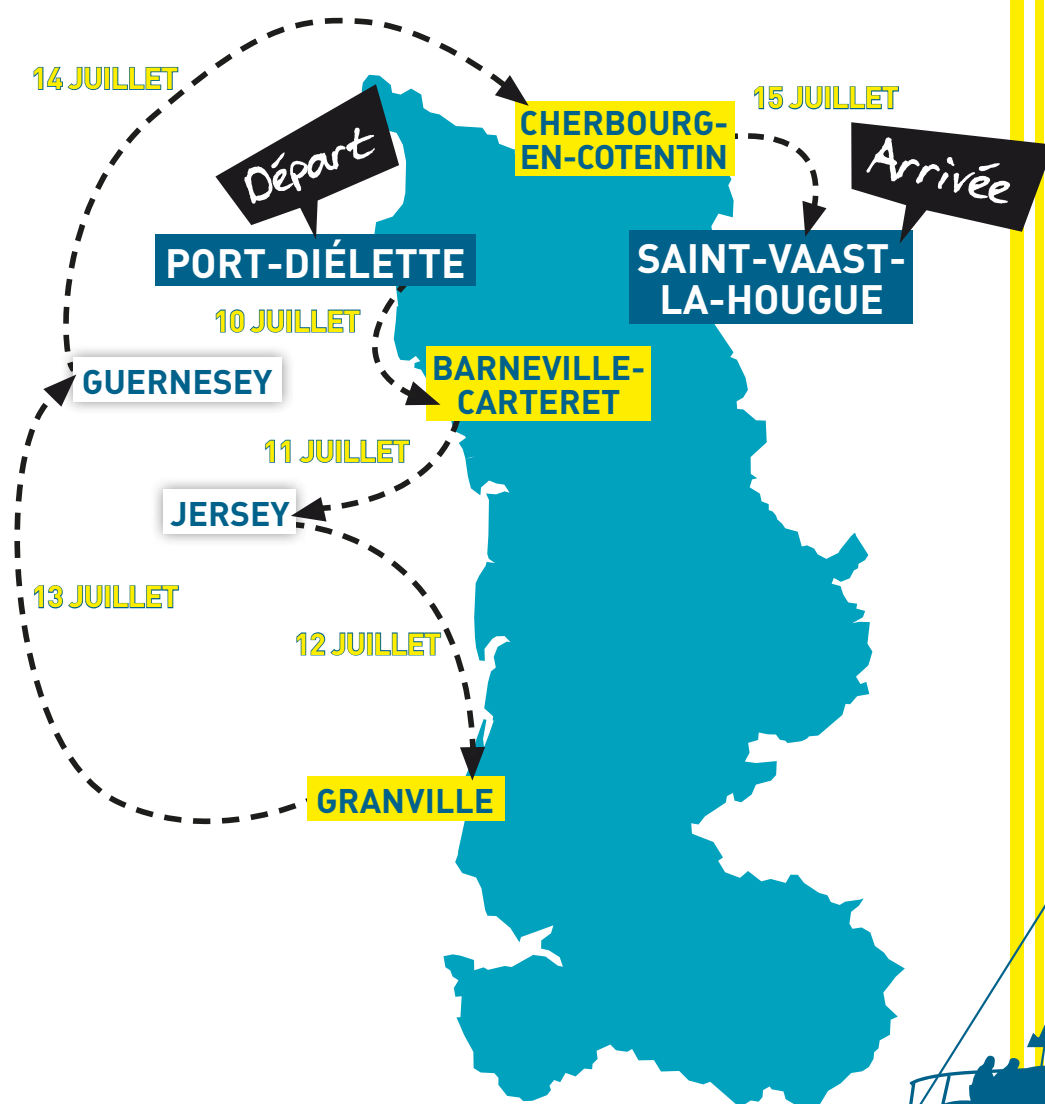
Le Tour des Ports de la Manche est une régates organisée au mois de juillet qui relie différents ports de plaisance de la Manche et des îles anglo-normandes :

Port-Diélette, Barneville-Carteret, Jersey, Granville, Guernesey, Cherbourg-en-Cotentin, Saint-Vaast-la-Hougue.

Une course exceptionnelle qui compte parmi les grands rendez-vous nautiques de l'été, un bassin de navigation unique et un parcours fantastique où se retrouvent 110 équipages, 700 navigateurs, dans une ambiance hors du commun. C'est la plus grande course à la voile de Normandie et l'une des plus grandes courses croisières françaises.

**TOUR
DES
PORTS
DE LA MANCHE**

10 • 15 JUILLET 2016



Informations sur tourdesports50.fr

LA DIMENSION MARITIME DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

32^E ÉDITION

TOUR DES PORTS DE LA MANCHE

10 • 15 JUILLET 2016

Véritable destination nautique, la Manche est le deuxième département côtier de France. Ses 355 km de côtes préservées offrent une grande variété de paysages séduisants. Falaises dénichées, dunes de sable fin, caps et havres, ports et stations balnéaires ponctuent ainsi le littoral, depuis la Baie des Veys et Utah Beach jusqu'au Mont Saint-Michel, en passant par le Nord Cotentin.

Grâce à son climat tempéré, la qualité et l'étendue de ses plages, l'orientation de ses côtes ou encore les caractéristiques du vent, la Manche est propice à la pratique d'activités nautiques et véliques aussi nombreuses que variées : kayak de mer, kitesurf, plongée, aviron, wakeboard, voile, longe-côte, parapente... Les stations balnéaires sont des ancrages où il fait bon séjourner. Leurs grandes plages de sable blond invitent à l'évasion et les hôtels-restaurants tournés vers l'horizon subliment poissons et fruits de mer. Les stations balnéaires telles qu'Agon-Coutainville ou Barneville-Carteret labellisées « Famille plus » proposent de nombreuses activités pour les enfants. La Manche est aussi le terrain des plus grandes marées d'Europe, de quoi ravir les pêcheurs à pied !

D'îles en îles, du plus petit port de France, Port Racine dans le Cotentin (Hague), aux ports de plaisance modernes multiservices ; de la pêche à pied, aux sports de glisse, la Manche saura ainsi attirer tous les amoureux de la mer.

En savoir plus sur la destination iodée de l'West Normandie :
www.manchetourisme.com



© G. Godier, J. Houyret, M. Lerouge, A. Simon

Informations sur tourdesports50.fr

MANCHE
TOURISME

LA MANCHE
CONSEIL DÉPARTEMENTAL
www.manche.fr

PARTENAIRES

32^E ÉDITION

**TOUR
DES
PORTS
DE LA MANCHE**
10 • 15 JUILLET 2016

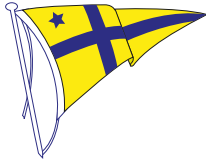


ALLIANCE
SYNDROME
DE DRAVET

ORGANISATION



YACHT CLUB DE GRANVILLE



B20

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



BARNEVILLE - CARTERET



PARTENAIRES



PORT-DIÉLETTE

SERVICES

PROFESSIONNELS

Diélette Plaisance : Tél. 02 33 08 30 47

Voilerie des Isles : Tél. 06 87 96 35 91

MANUTENTIONS

Élévateur 40 tonnes, aire de carénage, espace réservé au stockage des bateaux, potence de démâtage, pompe à eaux noires.

PORT

Électricité sur pontons et terre-pleins (220v/16A), 15 WC, 12 douches, nurserie, machines à laver et à sécher, tri sélectif de déchets, station carburant CB 24h/24, Wifi gratuit.

DOUANES Tél. 02 33 23 34 00

SAUVETAGE - CROSS - JOBOURG Tél. 02 33 52 16 16 ou canal 16

MÉTÉO FRANCE 3250 ou 08 99 71 08 08

LOCATION Cap West - Tél. 09 81 88 44 54 - Grand Large - Tél. 06 28 32 55 60

CONTACTS UTILES

BUREAU DU PORT CANAL VHF 9

Tél. 02 33 53 68 78 - Fax. 02 33 53 68 79

portdielette@cc-lespieux.com / www.cc-lespieux.fr

LIAISON AVEC LES ÎLES ANGLO-NORMANDES

Manche Iles Express : Tél. 0825 131 050

OFFICE DU TOURISME DE LA HAGUE

Les Pieux : Tél. 02 33 52 81 60

Port Diélette (en saison) : Tél. 09 72 52 21 67

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PIEUX

Tél. 02 33 87 68 00 - www.cc-lespieux.com

TAXIS

THOMINE : Tél. 02 33 52 41 57

DUREL : Tél. 02 33 53 23 24

ACTIVITÉS

CENTRE NAUTIQUE DE DIÉLETTE

Pratique de la voile et du kayak de mer

Tél. 02 33 52 61 82

ÉCOLE DE SURF DU COTENTIN Tél. 02 33 41 39 58

CENTRE D'ACTIVITÉS DE VOILE ET VENT

Pratique du char à voile - Tél. 02 33 04 16 78 - 06 73 57 00 58

NAGEZ GRANDEUR NATURE

Découverte des activités nautiques en milieu naturel.

Tél. 06 33 37 42 53 (en saison estivale)

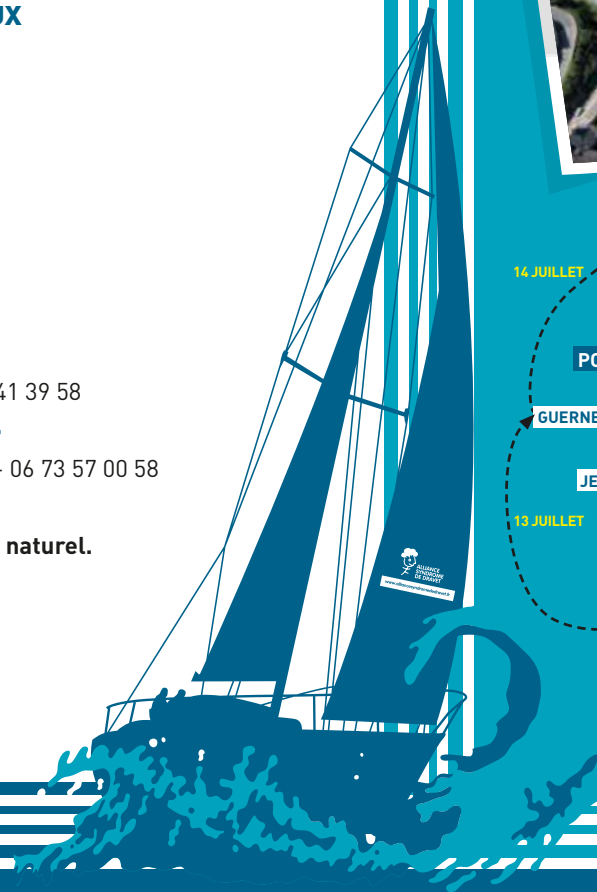
COTENTIN NATATION

Pratique sportive de sauvetage / Longe côte.

Tél. 06 87 39 38 43

CLUB DE PLONGÉE SOUS-MARINE

Tél. 02 33 53 01 13



BARNEVILLE-CARTERET

SERVICES

CAPITAINEURIE

Bureau du Port :

Rue Barbey d'Aurévilly
50270 Barneville-Carteret
Tél. 02 33 04 70 84
contact@port-des-isles.fr

VHF

Canal 9

DROITS DE PORT

Tarifs affichés au bureau du port

YACHT CLUB

Tél. 02 33 52 60 73

DOUANES

Tél. 02 33 04 90 08

SAUVETAGE

SNSM - Tél. 02 33 52 81 30

PROFESSIONNELS

Carteret Marine - Tél. 02 33 01 20 01

Bois Marine - Tél. 02 33 04 27 99

Nauti Service - Tél. 06 62 58 56 38

MANUTENTIONS

Carteret Marine - Tél. 02 33 01 20 01

PORT

Electricité, eau, téléphone, douches, sanitaires,
carburant, ordures ménagères.

CONTACTS UTILES

OFFICE DE TOURISME DE LA COTE DES ISLES

Rue Guillaume le Conquérant
Place Flandres Dunkerque
50270 Barneville-Carteret

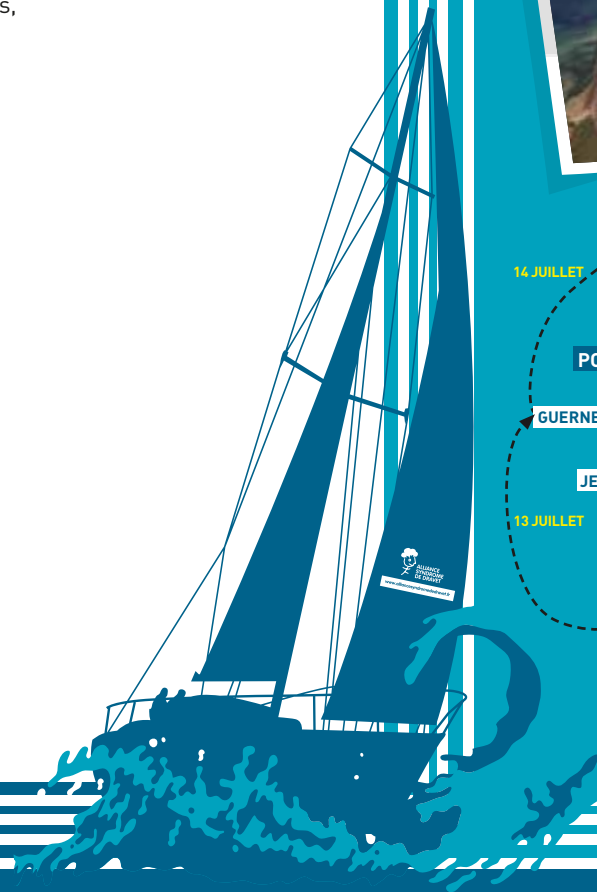
Tél. 02 33 04 90 58 & 02 33 04 94 54

Fax. 02 33 04 93 24

tourisme@otdci.com

www.barneville-carteret.fr

www.otcdi.com



32^E ÉDITION

TOUR DES PORTS DE LA MANCHE

10 • 15 JUILLET 2016



JERSEY

SERVICES

DOUANES Tél. 00 44 (0) 1534 448 088

SAUVETAGE

999 ou 112 ou VHF (appel de détresse canal 16)
Gardes côtes de Jersey : Tél. 00 44 (0) 1534 447 705

PROFESSIONNELS Tél. 00 44 (0) 1534 447 730

MANUTENTION Tél. 00 44 (0) 1534 447 708

PORT

Électricité, eau, téléphone, douches, sanitaires, ordures ménagères...

VHF

Canal 14

Canal radio 82 . Tel : 00 44 (0) 1534 447 722

CONTACTS UTILES

CAPITAINERIE

Tél. 00 44 (0) 1534 447 730 ou 00 44 (0) 1534 447 708

BUREAU DES PORTS

Tél. 00 44 (0) 1534 447 788
Jersey Harbours Maritime House
La route du Port, Elizabeth, St Hélier, Jersey, JE11HB

YACHT CLUB

St Hélier Yacht Club, South Pier, St Hélier JE23NOMBRE
Tél. 00 44 (0) 1534 721 307
00 44 (0) 1534 732 229

OFFICE DE TOURISME DE JERSEY

Liberation Place, St Hélier, Jersey, JE1 1BB
Tél. 00 44 (0) 1534 448 877
Info@jersey.com / www.jersey.com

MAISON DE LA NORMANDIE ET DE LA MANCHE

71, Halkett Place, St Hélier, Jersey, JE2 4WG
Tél. 0044 (0) 1534 280 110
info@maisondenormandie.com
www.maisondenormandie.com

POLICE

Tél. 00 44 (0) 1534 612 612 ou 999

HÔPITAL

Tél. 00 44 (0) 1534 442 000



32^E ÉDITION

TOUR DES PORTS DE LA MANCHE

10 • 15 JUILLET 2016



GRANVILLE

INFORMATIONS UTILES

CAPITAINEURIE

Terre-plein de l'Ecluse - 50400 Granville - Tél. 02 33 91 28 28

VHF canal 9

BUREAU DU PORT

Promenade Paul Lavat - BP 219 - 50402 GRANVILLE CEDEX
Tél. 02 33 50 20 06 Fax. 02 33 50 17 01 Courriel : bg@granville.cci.fr

DROITS DE PORT Gratuit lors du passage du Tour des Ports de la Manche

SERVICES

VELETTE Tél. 02 33 50 31 20

SAUVETAGE SNSM Tél.: 02 33 61 26 51

PORT

Électricité, eau, douches, sanitaires, laverie automatique, ordures ménagères : codes à demander au bureau du port. Nombreux restaurants.

MANUTENTION

Élévateur de 12 tonnes et de 100 tonnes - Grue de matage de 500kg
Aire de carénage - Station carburant - Pompe à eaux noires

CONTACTS UTILES

OFFICE DE TOURISME DE GRANVILLE

4, cours Jonville - BP 621 - 50406 GRANVILLE
Tél. 02 33 91 30 03 Courriel : office-tourisme@ville-granville.fr
www.ville-granville.fr

YACHT CLUB

BP 317 50403 Granville CEDEX - Tél. 02 33 50 04 25
Courriel : yachtclub.granville@wanadoo.fr
http://asso.ffv.fr/ycgranville

STATION NAUTIQUE BAIE DE GRANVILLE-CHAUSEY

Sport, détente, découverte, loisirs, tourisme en Pays Granvillais
Tél. 02 33 91 83 72 - Email : contact@tourisme-pays-granvillais.com
www.tourisme-pays-granvillais.com

CENTRE RÉGIONAL DE NAUTISME DE GRANVILLE

2^{ème} école française de voile - Tél. 02 33 91 22 60
Courriel : crng50@wanadoo.fr - www.crng.fr

HÔPITAL Tél. 02 33 91 50 00

CENTRE MÉDICAL Tél. 02 33 50 00 07

POLICE 17

TAXIS

Radio taxi : 02 33 50 50 06
Taxi des Iles : 02 33 50 69 24
Taxi Frank Martin : 06 81 57 11 10
Taxi florence : 06 15 32 52 62

32^E ÉDITION

TOUR DES PORTS DE LA MANCHE

10 • 15 JUILLET 2016



GUERNESEY

SERVICES

DOUANE ET IMMIGRATION

Tél. 0044(0) 1481 741400

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Locales

Tél. 12080

Des Iles Anglo-Normandes

Tél. 0900 669 0022

HARBOUR WATER TAXI

Tél. 0044(0) 7781 424042

BUREAU DE LA MARINA

Tél. 00 44 (0) 1481 725 987

CONTACTS UTILES

BUREAU DU COMMANDANT DE PORT

St Julian's Emplacement, St Peter Port, Guernsey, GY1 2LW

Tél. 00 44 (0) 1481 720 229

Email : guernsey.harbour@gov.gg

SERVICES RADIO

Les contrôles du port VHF 12

Gardes Côtes de Guernsey VHF Canal 20 (appel direct)

Tél. 0044 (0) 1481 720672

CLUB NAUTIQUE DE GUERNESEY

St Peter Port – Guernsey, Castle Emplacement - GY11AU

Tél. 00 44 (0) 1481 722838

gyc@cwgsy.net

CLUB NAUTIQUE ROYAL CHANNEL ISLANDS

57 Lower Pollet - North Esplanade - St Peter Port – GY1 1WL Guernsey

Tél. 0044 (0) 1481 723154 - Email : club@rciyc.com

BUREAU DU TOURISME DE GUERNESEY

North Esplanade, St Peter Port, Guernsey, GY1 2LQ

Tél. 0044(0) 1481 723552

Email : enquiries@visitguernsey.com

www.visitguernsey.com

POLICE

Tél. 0044(0) 1481 725111

URGENCE

Tél. 999 ou 112

HOPITAL

Tél. 0044(0) 1481 725241

SAUVETAGE

Tél. 999

www.rnli.org.gg

32^E ÉDITION

TOUR DES PORTS DE LA MANCHE

10 • 15 JUILLET 2016



CHERBOURG- EN-COTENTIN

SERVICES

SAUVETAGE

Cross Jobourg : Tél. 02 33 52 16 16 ou 196 du littoral
VHF Canal 16

Vigie du Homet : Tél. 02 33 92 60 08 - VHF 12

SNSM canots tous temps
Urville-Nacqueville et Fermanville

PRESTATIONS

Douches, sanitaires, eau, électricité, météo, accès Wi-Fi gratuit et laverie automatique.

MANUTENTIONS

Élévateur à bateaux de 30 tonnes, grue de mâtage de 600 kg en libre-service, station carburant gasoil et super sans plomb 24h/24, tri sélectif des déchets, station de pompage eaux grises et eaux noires, récupérateurs huiles usées, bac de collecte de voiles usagées, récupérateurs pots de peinture et batteries, aires de carénage équipées d'un débourbeur-déshuileur et cale de mise à l'eau.

PROFESSIONNELS

Chantiers navals, accastilleurs, voileries, boutique sportswear, locations de bateaux, restaurants et hôtels.

CONTACTS UTILES

PORT CHANTEREYNE

Bureau du port

Tél. 02 33 87 65 70 - portchantereyne@ville-cherbourg.fr
www.portchantereyne.fr

Situation de Port Chantereyne

49°38.9' Nord, 01°37.1' Ouest - Port accessible 24h/24.

Pontons visiteurs

J, K ouest, N, P, Q, H nord, ponton attente.
VHF Canal 9

AFFAIRES MARITIMES

Place Bruat - 50100 Cherbourg-en-Cotentin
Tél. 02 50 79 15 00

YACHT CLUB

Tél. 02 33 94 28 05 - yc-cherbourg@wanadoo.fr
www.yc-cherbourg.com

OFFICE DE TOURISME CHERBOURG-COTENTIN

14 quai Alexandre III - 50100 Cherbourg-en-Cotentin
Tél. 02 33 93 52 02 - contact@cherbourgtourisme.com
www.cherbourgtourisme.com

CAPITAINERIE DU PORT DE CHERBOURG

Pont Tournant
50100 Cherbourg-en-Cotentin
Tél. 02 33 20 41 25
VHF 12

32^E ÉDITION

TOUR DES PORTS DE LA MANCHE

10 • 15 JUILLET 2016



CHERBOURG
en Cotentin

YACHT CLUB de GRANVILLE



LA MANCHE
CONSEIL DÉPARTEMENTAL
manche.fr

SAINT-VAAST- LA-HOUGUE

SERVICES

PROFESSIONNELS

Chantier Naval Bernard : Tél. 02 33 54 43 47

Cotentin Nautic : Tél. 02 33 88 75 10

USHIP : Tél. 02 33 20 85 50

Marelec : Tél. 02 33 54 63 82

Mécanique Marine Vincent Marie : Tél. 02 33 43 28 35

Saint-Vaast Marine : Tél. 02 33 43 90 80

MANUTENTIONS

Uship :

5, rue de Réville - 50550 Saint-Vaast-la-Hougue

Tél. 02 33 20 85 50

PORT

Électricité, eau, douches, sanitaires, wifi, ...

CONTACTS UTILES

CAPITAINE

Bureau du port :

Place Auguste Contamine - 50550 SAINT-VAAST-LA-HOUGUE

Tél. 02 33 23 61 00 - Fax : 02 33 23 61 04

VHF : canal 9

Droits de port : tarifs affichés au bureau du port et sur le site internet

e-mail : saint-vaast@ports-manche.fr

<http://ports-manche.fr/>

YACHT CLUB

www.ycsv-saint-vaast.com

ÉCOLE DE VOILE - CNBSV

Tél. 02 33 43 44 73

ÎLE TATIHOU - RÉSERVATIONS ET BILLETTERIE

Quai Vauban - 50550 SAINT-VAAST-LA-HOUGUE

Tél. 02 33 23 19 92

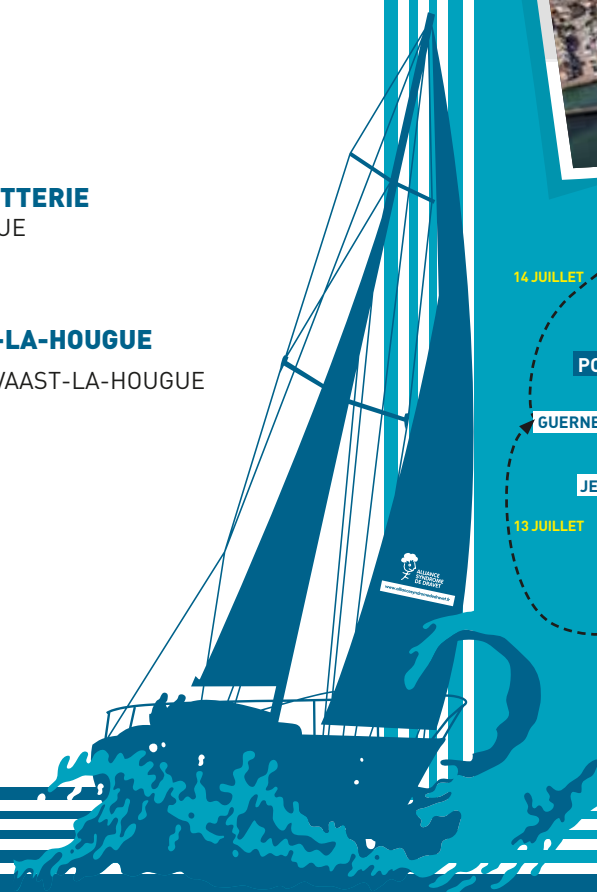
<http://tatihou.manche.fr/>

OFFICE DE TOURISME DE SAINT-VAAST-LA-HOUGUE

1, place du Général de Gaulle - 50550 SAINT-VAAST-LA-HOUGUE

Tél. 02 33 71 99 71

e-mail : pointinfo.saintvaast@gmail.com



© D. Daguer

AVIS DE COURSE

32^e ÉDITION

**TOUR
DES
PORTS
DE LA MANCHE**
10 • 15 JUILLET 2016

**DIELETTE ♦ BARNEVILLE-CARTERET / BARNEVILLE-CARTERET ♦ JERSEY /
JERSEY ♦ GRANVILLE / GRANVILLE ♦ GUERNESEY / GUERNESEY ♦ CHERBOURG-EN-COTENTIN /
CHERBOURG-EN-COTENTIN ♦ SAINT-VAAST-LA-HOUGUE**

La course est organisée par le YACHT CLUB de GRANVILLE avec le concours du Comité Départemental de Voile, des clubs de voile, des villes étapes et l'assistance de la Sarl B20. Le conseil départemental de la Manche et les municipalités des villes-étapes sont les partenaires publics de l'épreuve.

1 ♦ RÈGLES

1.1 La régate sera régie par :

- Les règles de courses internationales pour voiliers 2016 de l'ISAF
- Les prescriptions de la FFV
- Le guide de la course croisière Handicap National 2016 de la FFV
- Le présent avis de course
- Les instructions de course et leurs éventuels avenants
- La navigation nocturne : entre l'heure légale du coucher du soleil et celle du lever du soleil, les règles du chapitre 2 des RCV ne s'appliquent plus et sont remplacées par la partie B du RIPAM (COLREG).

1.2 Sécurité et équipement :

Sont obligatoires pour tous les bateaux, en plus de l'armement réglementaire :

- Des brassières +150 N conformément au nombre d'équipiers.
- Un moteur fixe ou hors bord, la quantité de carburant obligatoire doit permettre au départ de chaque étape de rejoindre le port d'arrivée. Une vitesse de propulsion d'au moins quatre nœuds est obligatoire.
- Une VHF (fixe ou portable) en état de marche.
- Un canot de survie adapté au bateau et à la zone de navigation.
- Des feux de navigation fixes en état de marche
- Un cagnard, une flamme de course et une balise tracking qui vous seront remis à la confirmation d'inscription.

2 ♦ PUBLICITÉ

L'épreuve est une épreuve de la catégorie C de publicité selon l'article 20 du règlement ISAF tel que modifié par le règlement de publicité de la Fédération Française Voile (F.F.V.).

Le règlement de publicité de la F.F.V s'applique : (http://www.voile.net/ffv/fond doc/CCA/règlement_publicité_ffv.pdf)

3 ♦ ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

3.1 La régate est ouverte à tous les bateaux des classes, C, D, E, F, G, R1, R2, R3, R4, L (uniquement les J80, 747 One Design et Pogo 6.50) dont le groupe net est supérieur ou égal à 8. Les bateaux ayant un tirant d'eau inférieur ou égal à 2m50 et pouvant naviguer à plus de 6 milles des côtes de catégorie hauturière (arrêté du 30 septembre 2004), application de la prescription fédérale liée à la RCV 78.1. Le nombre de personnes embarquées est fixé à trois personnes au minimum. Les multicoques ne sont pas acceptés au Tour des ports de la Manche. La flotte sera répartie en quatre ou cinq catégories au maximum définies sur le groupe brut.

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription correspondant au nombre de personnes embarquées sur le bateau et d'un chèque de caution de 200 € (cagnard, flamme, balise tracking), libellé à l'ordre du Yacht Club de Granville. Les ressortissants étrangers peuvent libeller leur chèque de caution en équivalent dans leur monnaie locale (par exemple en £ pour les Anglo saxons), ainsi que la photocopie de la carte d'identité voile HN, et l'autorisation de port de publicité si nécessaire.

Le nombre d'inscrits est fixé à 105 bateaux suivant l'ordre d'arrivée des bulletins et chèques d'inscription, les suivants seront classés sur une liste supplémentaire.

La date limite de réception des dossiers d'inscription est fixée au Vendredi 1^{er} juillet 2016.

Tout dossier d'inscription parvenant après cette date pourra être accepté dans la limite des places disponibles (liste supplémentaire dans l'ordre d'arrivée) moyennant une pénalité de 50 €. Pour une annulation d'inscription jusqu'au 4 juillet 2016 (hors liste d'attente), une somme de 75 € sera conservée par l'organisation (frais de dossiers). Après cette date, aucun remboursement ne sera effectué et le voilier restera dans la liste des inscrits de l'édition 2016 du Tour des ports de la Manche.

Les droits d'inscription seront de 60 € par personne. Les ressortissants étrangers peuvent payer leur engagement avec une carte Visa en euros. Les droits seront encaissés à réception du dossier complet. Les chèques de caution ne seront pas encaissés.



3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription, les licences F.F.V. 2016 valides portant le cachet médical et accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs.

3.4 Les concurrents étrangers non licenciés F.F.V. devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'euros.

4 ♦ DROITS A PAYER

Les droits requis sont de **60 € par équipier**, avec un **minimum de trois équipiers** par bateau. Les droits seront encaissés lors de l'inscription du bateau dans la mesure où le dossier est complet. **Une réduction de 10 % sera appliquée pour toutes les inscriptions faites avant le 31 MAI 2016.**

5 ♦ PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription : le samedi 09 juillet 2016 à Port-Diélette

5.2 Jauge et contrôle : le samedi 09 juillet de 9h à 19h

5.3 Jours de course :

| | |
|----------------------------|---|
| Dimanche 10 JUILLET | Port-Diélette - Barneville-Carteret |
| Lundi 11 JUILLET | Barneville-Carteret - Jersey |
| Mardi 12 JUILLET | Jersey - Granville |
| Mercredi 13 JUILLET | Granville - Guernesey |
| Jeudi 14 JUILLET | Guernesey - Cherbourg-en-Cotentin |
| Vendredi 15 JUILLET | Cherbourg-en-Cotentin - St-Vaast-la-Hougue |

5.4 L'heure prévue du signal d'avertissement de la première course est : 10h.

6 ♦ INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées dès l'ouverture des inscriptions le 09/07/2016 ; elles seront distribuées aux concurrents dès qu'ils auront confirmé leur inscription.

7 v PARCOURS

Les parcours sont de type : Côtier, côtier de nuit ou parcours construits. Un coefficient de 1 sera attribué pour tous les parcours.

8 ♦ CLASSEMENT

8.1 Le système de points à minima de l'annexe A s'appliquera.

8.1.a Il y aura un classement par manche et ou par étape pour chaque catégorie de course. Ce classement sera effectué en temps compensé (système temps sur temps) selon le document H105 du guide HN France 2016.

8.1.b Il y aura un classement général par catégorie de course. Ce classement général sera effectué par addition des points obtenus à toutes les étapes. Le concurrent qui marque le nombre total de points le plus bas gagne la course. A l'issue du classement général un classement club sera établi sur 3 bateaux, 2 bateaux au plus pouvant être pris en compte dans le même groupe de classement.

9 ♦ COMMUNICATION RADIO

Un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course, ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux.

11 ♦ PRIX

Des prix seront distribués comme suit : aux trois premiers du classement général pour chaque catégorie. Des prix spéciaux seront remis aux étapes et des lots tirés au sort lors de la remise des prix des classements généraux.

12 ♦ DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4, décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

13 ♦ ASSURANCE

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un montant de 1 million d'euros, ou son équivalent, pour l'épreuve.

14 ♦ PLACES DE PORT - FESTIVITÉS

Les places de port sont gratuites à Port-Diélette, du 02 juillet au 09 juillet inclus 2016, dans chacun des ports étapes aux escales, et à St-Vaast-la-Hougue les 15, 16, 17 juillet 2016. Aux étapes des cocktails ou des repas peuvent être offerts par l'organisation et ses partenaires.

15 ♦ INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter le Yacht-Club de Granville - BP 317 - 50403 GRANVILLE CEDEX
Tél : 02.33.50.04.25 - Email : tourdesports@gmail.com

Le présent Avis de Course et les documents d'inscription peuvent être téléchargés depuis le site du yacht-club de Granville : <http://www.yachtclubgranville.com> et le site du Tour des ports de la Manche : tourdesports50.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION 2016

32^e ÉDITION

**TOUR
DES
PORTS
DE LA MANCHE**
10 • 15 JUILLET 2016



| | | |
|---------------------------------|--|-----------|
| Jauge | | N° |
| Assurance | | |
| Publicité | | |
| Caution | | |
| Acte franc. | | |
| Nb lic. val. | | |
| RÉSERVÉ A L'ORGANISATION | | |

| BATEAU | | | | | |
|-----------------|--------|---------------|----------|-----------------------|--|
| Nom du bateau | | | | N° de voile FFV | |
| Type de bateau | | Longueur HT | | Tirant d'eau | |
| Couleur coque | | Couleur voile | | | |
| HN Brut | | HN Net | | Coeff. | |
| VHF obligatoire | Fixe : | Portable : | Nom Pub. | Facultatif Code AIS : | |

| SKIPPER | | | | |
|---|--|--|---------------|--|
| Nom du skipper | | | Prénom | |
| N° de licence | | | Club | |
| Adresse du skipper | | | | |
| Tél. fixe | | | Portable | |
| Adresse mail | | | | |
| Le montant de l'engagement est de 60 € par personne, soit : | | | | |
| x 60 € | | | = | |
| Réduction 10 % pour toute inscription avant le 31 Mai 2016 | | | | |

Mode de règlement (à l'ordre du YCG) à joindre obligatoirement à l'inscription ainsi que le chèque de caution de 200 € non encaissé pour la balise Tracking, cagnard

Chèque bancaire Nom du débiteur : Espèces Carte

| | |
|---------------------------------------|-----------|
| Nom du débiteur : | |
| N° de carte : | |
| Expire à fin : | Date : |
| 3 derniers chiffres du cryptogramme : | Signature |

Je déclare engager le bateau ci-dessus désigné, dans l'épreuve indiquée. Je m'engage à respecter les règles de courses qui sont celles de l'ISAF, de la F.F.V, les règles spéciales relatives au mode de classement utilisé et en particulier la règle fondamentale (RCVn°4) : la décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité.

J'affirme sur l'honneur, que ce bateau est en parfait état de navigabilité conforme aux règlements maritimes concernant la navigation de plaisance et avoir tout le matériel de la catégorie hauturière permettant de naviguer à plus de 6 milles des côtes.

J'accepte les prises de vue et les photos du bateau et de son équipage par les caméramen et photographes. J'autorise à titre gratuit l'utilisation, l'exploitation, la diffusion et la reproduction de ces prises de vues et photos par l'organisation.

Date et signature du chef de bord
Précédées de la mention « lu et approuvé »

Pour que votre inscription soit prise en compte, ce bulletin doit être complet, accompagné de la photocopie du certificat HN, d'un chèque de caution de 200 € et d'un chèque d'inscription correspondant à l'équipage et retourné à l'adresse suivante : Yacht Club de Granville - BP 317 - 50403 Granville Cedex

Pour la 6^e année, le Tour des Ports de La Manche réitère son soutien à Alliance Syndrome de Dravet



ASD est une association loi 1901 qui comprend 210 adhérents. Elle a créé une fédération européenne pour le syndrome et coopère avec les meilleurs spécialistes pour aider à une meilleure connaissance de la maladie et donc des soins possibles.

Le syndrome de Dravet est une épilepsie sévère et rare qui concerne environ 350 personnes en France. Elle touche les jeunes enfants dès les premiers mois de vie et se caractérise par des crises convulsives longues et des troubles associés : troubles du langage, du développement psychomoteur, troubles cognitifs et troubles du comportement. Actuellement il n'existe aucun traitement capable de soigner cette maladie très invalidante.

l'épilepsie est une maladie invisible, souvent méconnue, une maladie tabou... qui fait peur.

A travers ses actions de sensibilisation, l'association souhaite changer le regard des personnes sur ce syndrome.

Alliance Syndrome de Dravet est une association de parents dont les enfants sont atteints d'une épilepsie rare et sévère et pour laquelle il n'existe à ce jour aucun traitement permettant une guérison.

Imaginer et construire un monde dans lequel les enfants pourront grandir, vivre, exister, participer à la vie de la cité comme les autres...un rêve ? non , une réalité qui se façonne au jour le jour avec l'appui des médecins, des équipes médico sociales, des pédagogues, des chercheurs qui apportent des solutions concrètes.

Le monde de la voile partage nos valeurs de solidarité et de combativité devant l'adversité. Des skippers de renoms, des olympiques, des régatiers soutiennent ce combat légitime et ses valeurs qui sont aussi les leurs. Le tour des Ports de la Manche répond à ce titre, présent, depuis 6 ans maintenant pour soutenir ce combat.

En novembre 2016, lors du prochain Vendée Globe, Armel le Cleach , Jean-Pierre Dick, Eric Bellion, Jean le Cam seront les "porte-parole " de nos enfants. Avec votre soutien, le temps d'un tour du Monde, ils partageront nos espoirs, nos besoins.



**Le Tour
des ports
de La
Manche
2016**

